

## **RESOLUTIONS ADOPTEES**

### **FINACORP OBLIGATAIRE SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du CMF n° 49-2006 du 27 décembre 2006  
**Siège social** : Rue du Lac Loch Ness -1053 Les Berges du Lac- Tunis

### **Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2020**

#### **RESOLUTION 1 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019, approuve à l'unanimité de ses membres, dans leur intégralité et tels qu'ils sont présentés les états financiers arrêtés à la date du 31/12/2019 ainsi que les opérations traduites dans ces états ou résumées dans ces rapports.

#### **RESOLUTION 2**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, à l'unanimité de ses membres, la capitalisation de l'intégralité des sommes distribuables qui s'élèvent à **339 798 dinars**.

#### **RESOLUTION 3**

L'Assemblée Générale Ordinaire, à l'unanimité de ses membres, donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

#### **RESOLUTION 4**

L'Assemblée Générale Ordinaire, à l'unanimité de ses membres, décide d'allouer des jetons de présence aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019 d'un montant net de 500 dinars par administrateur présent.

#### **RESOLUTION 5**

L'Assemblée Générale Ordinaire, à l'unanimité de ses membres, décide de renouveler les mandats des administrateurs qui couvrent les exercices 2020-2021-2022 dont la liste ci-après :

- L'ARAB TUNISIAN BANK
- La société CIF SICAF
- La société SODINO SICAR
- Monsieur Noureddine BOUAOUAJA
- Monsieur Khaled AIT KHALIFA
- Monsieur Abdelmohsen HAYAT
- La société FINACORP
- Monsieur Noureddine JEBENIANI

#### **RESOLUTION 6**

L'Assemblée Générale Ordinaire, à l'unanimité de ses membres, confère au porteur d'une copie ou extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour accomplir les formalités légales requises.